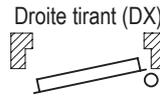
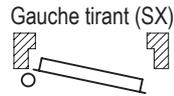
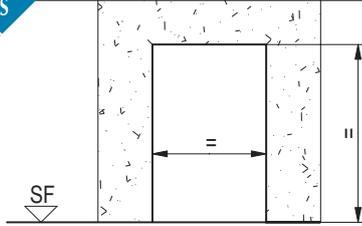




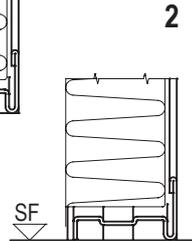
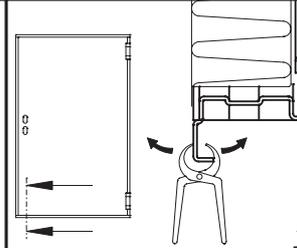
NOTICE DE POSE, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN POUR PORTES UNIVER EI₂60 UN VANTAIL

NINZ s.p.A.
corso Trento, 2/A
I-38061 ALA (TN) / ITALIE

170-F
5001507/5
06/13 1/2



1



2

En cas de porte avec des CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES voire les instructions complémentaires en pièce jointe aussi.

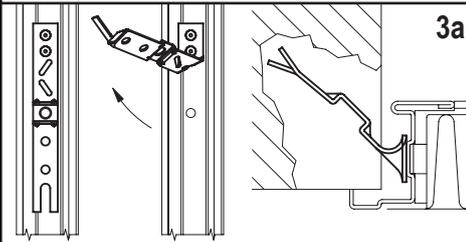
Déballer la porte. Contrôler les dimensions tableau sur étiquette collée sur le dormant. Vérifier le niveau du sol fini (SF) et le sens d'ouverture. Vérifier que le support soit en blocs béton ou ciment homogène de densité 1200±400 kg/m³ et d'une épaisseur minimum de 150mm.

En faisant attention, détacher le couvre-joint de la traverse basse pour une bonne application sur le sol fini (SF).

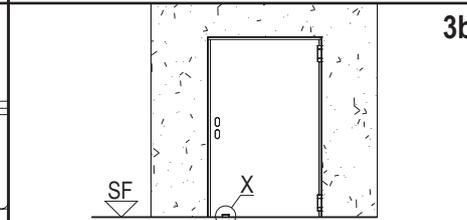
APPLICATION AVEC PATTES

APPLICATION AVEC CHEVILLES ACIER

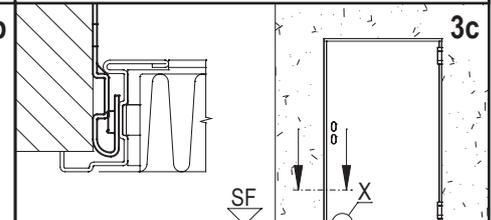
APPLICATION AVEC CHEVILLES PLASTIQUE



3a



3b

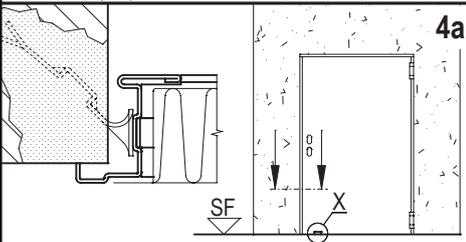


3c

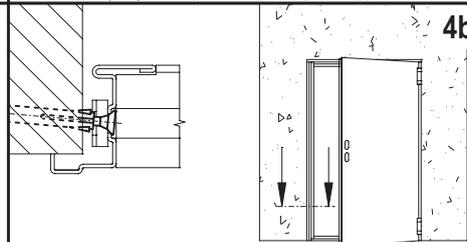
Redresser les pattes de fixation, marquer sur le mur les emplacements respectifs en respectant le niveau du sol fini (SF). Entailler le mur pour les pattes.

Glisser une entretoise de 10mm en dessous de l'ouvrant des portes avec dim. tableau (FM L) ≥ 1000mm (X). Bloquer la porte provisoirement, d'aplomb dans le tableau, en respectant le niveau du sol fini (SF) et le parallélisme par rapport au mur.

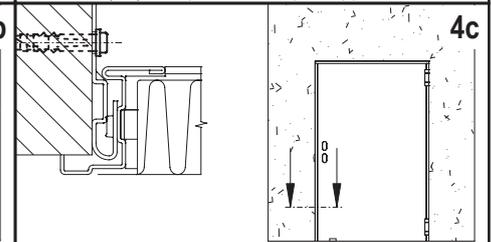
Glisser une entretoise de 10mm en dessous de l'ouvrant des portes avec dim. tableau (FM L) ≥ 1000mm (X). Plier les pattes de fixation, bloquer la porte provisoirement, d'aplomb dans le tableau, en respectant le niveau du sol fini (SF) et le parallélisme par rapport au mur.



4a



4b

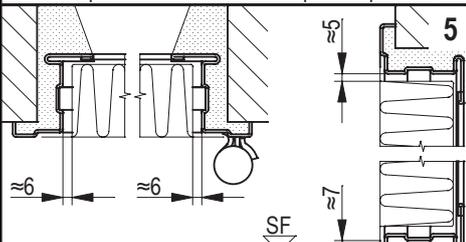


4c

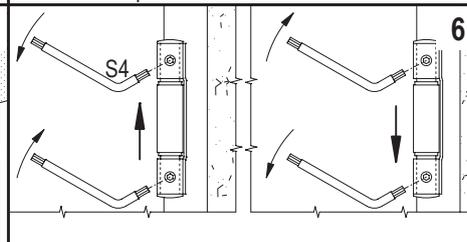
Glisser une entretoise de 10mm en dessous de l'ouvrant des portes avec dim. tableau (FM L) ≥ 1000mm (X). Bloquer la porte provisoirement, d'aplomb dans le tableau, en respectant le niveau du sol fini (SF) et le parallélisme par rapport au mur. Fixer les pattes avec du ciment à prise rapide.

Fixer le dormant par les trous prédisposés sous le joint intumescent avec des chevilles Würth réf. 0910436112 (non fournies), en commençant par le montant côté paumelles.

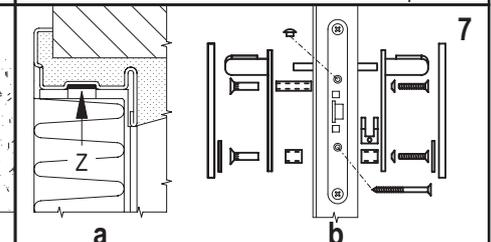
Fixer les pattes de fixation par les trous prévus à cet effet avec des chevilles en plastique Hilti, HRD-UGS Ø10x100mm et le dormant, en proximité des charnières, avec des chevilles métalliques Würth réf. 0910436112. Les chevilles ne sont fournies pas.



5



6

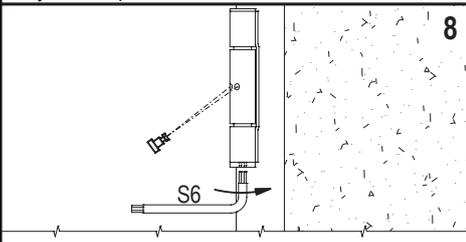


7

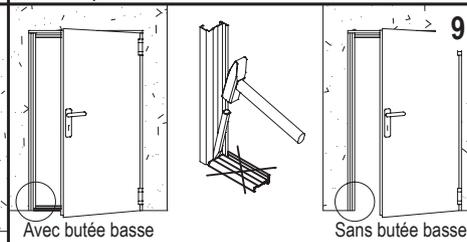
Remplir le vide entre le dormant et le support avec du mortier de ciment en évitant les déformations, puis cacher le dormant avec de l'enduit. Contrôler les jeux indiqués.

Paumelle portante
Pour rehausser le vantail: dévisser légèrement la vis haute, serrer la basse, resserrer la haute.
Pour abaisser le vantail: dévisser légèrement la visse basse, serrer la haute. Exécuter ces opérations avec beaucoup de soin en s'aidant avec un levier.

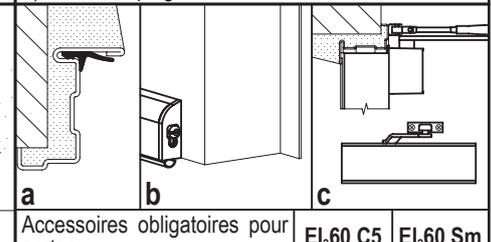
a) Enlever les entretoises et les cales entre dormant et ouvrant et coller le joint intumescent sur la traverse supérieure (Z).
b) Monter la poignée.



8



9



Paumelle à ressort
Tendre la paumelle à ressort dans le sens d'ouverture et la bloquer avec le goujon de blocage. Même si la fermeture automatique n'est pas requise ou avec un ferme-porte, bloquer cependant par le goujon.

Attention: la traverse inférieure ne doit pas être enlevée en cas de porte avec des caractéristiques environnementales !
Si la traverse inférieure n'est pas nécessaire la couper au ciseau. La porte Univer est homologuée avec ou sans traverse inférieure.

Accessoires obligatoires pour portes:	EI ₂ 60 C5	EI ₂ 60 Sm
a) joint de fond de feuillure FF/CR	-	●
b) plinthe automatique	-	●
c) ferme-porte (ancrer le bras sur le mur, le ressort doit être légèrement tendu, dans tous les cas)	●	-

NOTES GENERALES

NORME: les instructions devront être suivies scrupuleusement pour reproduire les conditions d'essai et pour assurer un bon fonctionnement de la porte, y comprise la fermeture automatique en outre un entretien régulier est obligatoire.

RESPONSABILITE: il relève de la responsabilité du poseur de suivre les instructions de pose en détail et en particulier les postes 6 et 8 pour la sécurité des utilisateurs.

MAÇONNERIE: aux soins du client d'exécuter les supports (murs) en conformité à la norme EN 1634-1, de remplir le vide entre le mur et le dormant avec du mortier de ciment, comme prévu au point 5 (détail A), et de conserver l'intégrité du support dans les points d'ancrage du bloc-porte.

PEINTURE: la porte standard a une finition thermolaquée par poudres époxypolyester durcies à 180°C. La surface gaufrée est particulièrement résistante. Si elle doit être repeinte nous conseillons la procédure suivante:

- poncer et dépolir soigneusement ;
- appliquer une couche de fond opaque bicomposants ALCEA EPOX 5203/0059 ou équivalent (beige) ;
- peindre avec des laques ou peintures au choix.

NETTOYAGE: la porte sort de l'usine propre et emballée. Il est conseillé d'utiliser un chiffon et de l'eau savonneuse et de ne pas gratter la surface.

GARANTIE: le fabricant répond de la qualité des matériaux comme prévu par la loi. D'éventuelles réclamations pour de la marchandise manquante ou défectueuse doivent être mentionnées sur le bon de livraison ou par courrier dans les huit jours suivant la réception de la marchandise.

ACCESSOIRES STANDARD POUR PORTES COUPE-FEU MARQUEES CE:

Serrure Std015: **CE** 0497/CPD/4265/11 - EN 12209:2003/AC - 3 M 3 1 0 C 2 H A 2 0
Paumelles: **CE** 0789-CPD-2005 - EN 1935:2004 - 4 7 7 1 1 4 0 14

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN POUR PORTES UNIVER

Toutes les portes coupe-feu doivent être bien contrôlées pour s'assurer qu'elles n'ont pas été endommagées et qu'elles ferment normalement. Le contrôle doit assurer que la porte tourne bien, que le dispositif de fermeture automatique soit fonctionnant. Les contrôles doivent survenir périodiquement pour s'assurer que les dispositifs de fermeture automatique et d'ouverture soient fonctionnant et que les portes se ferment parfaitement. Les portes doivent être libres de toute obstruction (norme CE).

Toutes les 5000 ouvertures et de toute façon au moins tous les 6 mois il faut exécuter les opérations suivantes:

- lubrifier la paumelle portante ;
- lubrifier la paumelle à ressort, surtout le ressort lui-même en l'enlevant ;
- tendre et bloquer le ressort avec le goujon. Contrôler que la force du ressort soit suffisante pour refermer une porte ouverte à 30±2° ;
- lubrifier la serrure et surtout le logement du pêne.

Bien vérifier le bon fonctionnement de tous les accessoires de la porte : poignée, barre antipanique, ferme-porte, etc. Ils doivent tous être lubrifiés au niveau des parties mobiles, en suivant leurs instructions d'entretien.

En cas de fonctionnement non conforme de la porte ou d'accessoires défectueux, nous vous conseillons de prendre contact avec nos services et de demander l'intervention d'un poseur qualifié ou de commander les pièces détachées.

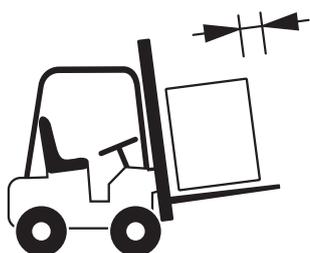
PS: pour la lubrification des pièces, il est conseillé d'utiliser un lubrifiant à bas taux de fluidité.

DÉPLACEMENT ET STOCKAGE - EVENTUELLES RECLAMATIONS

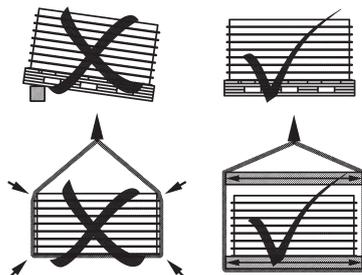
Déplacement: en cas de déplacement avec sangles ou câbles de levage, il faut leurs placer au dessous des semelles, en évitant de leurs positionner au dessous des planches (traverses) des palettes; éviter que les sangles/câbles écrasent les portes, si nécessaire en interposant des entretoises en partie haute. Ne pas déplacer les vantaux avec ventouses.

Stockage: le destinataire de la marchandise doit veiller à la stocker dans un lieu adéquat à l'abri des agents atmosphériques et de l'action des rayons du soleil. Si, pendant les opérations de transport, de chargement ou déchargement, la marchandise est mise en contact avec de la pluie ou de la neige, il est indispensable d'intervenir rapidement et d'enlever le film plastique de protection individuelle et de redresser les portes verticalement pour permettre un bon séchage.

Reclamations: tout défaut extrinsèque sur les portes doit être noté sur le bon de livraison qui est remis signé au transporteur et le fabricant doit en être informé dan les 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception. Tout défaut intrinsèque, ainsi que le précisent les conditions générales de ventes, doit être signalé au fabricant dans les huit jours suivant la livraison, par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans tous les cas, les produits qui présentent des défauts, ne pourront être mis en œuvre et ils devront être tenus à la disposition du fabricant ou de son représentant.



**Déplacer la marchandise
avec l'équipement approprié.**



**Entreposer et déplacer
le matériel avec soin.**



**Mise en œuvre par du
personnel qualifié.**



**Ne pas exposer aux
agents atmosphériques.**